

Au Relecq-Kerhuon, les officiers mariniens veulent attirer de nouveaux adhérents



Le conseil d'administration de l'association des officiers mariniens du Relecq-Kerhuon recherche la stabilité ou l'augmentation de ses effectifs

Ce dimanche 21 janvier 2024, [l'association des officiers mariniens du Relecq-Kerhuon](#) a tenu son assemblée générale à l'invitation d'Eric Roger, le président depuis sept ans. La section de la commune compte 68 adhérents et veuves : « Nous avons pour objectif de maintenir cet effectif et d'accueillir de nouveaux adhérents ».

Un nouveau trésorier

Lors de cette assemblée, ont été entérinés les bilans de l'année passée et le remplacement de Georges Allain par Jean-Yves Ruch pour la tenue de la trésorerie. « Tous mes remerciements à Georges pour son excellente tenue des comptes, et merci à Jean-Yves Ruch de prendre la suite », indique le président, qui souligne aussi l'arrivée dans le conseil d'administration d'un nouveau membre : Eric Trellu.

Cette assemblée aura permis à Dominique Lamotte, président adjoint de l'association des officiers mariniens du Nord-Finistère, de faire une présentation, aux adhérents présents, du bilan sur les maladies professionnelles, notamment sur l'anxiété et les maladies liées à l'amiante. Ces pathologies sont dorénavant reconnues comme des maladies professionnelles pour les marins et militaires.